energie TEAM

Newsletter n°4
Décembre 2020

L'actualité d'energieTEAM

Seize parcs éoliens ont été mis en service cette année dont sept en début d'année : Inchy-en-Artois, Lagnicourt-Marcel, Morchies, Pronville et Quéant ; Heudicourt, Liéramont et Sorel ; Fouilloy, Hescamp et Marlers; Velennes et Frémontiers ; Bettembos, Offignies et Lignières-Chatelain ; Machault et Rocquigny.

Pendant la période estivale, cinq nouveaux parcs ont commencé à produire de l'électricité : Mesnil-Annelles ; Fraillicourt, Rubigny et Vaux-les-Rubigny ; Maisonnais-sur-Tardoire ; Chigné et Segré-en-Anjou Bleu.

Pendant ce temps, deux projets qui avaient démarré pendant le confinement : Beaumontel et Dargies, viennent d'être mis sous tension.

Quant à Allenay, Friaucourt ; Méharicourt et Rouvroy-en-Santerre, où toutes les machines sont montées, la mise sous tension devrait se faire dans le courant du mois de décembre.

Enfin, nous avons reçu seize inspecteurs des installations classées depuis le début d'année sur sites et en agences.

Éolienne sur le parc d'Arguel dans la Somme (80)

Continuité des services chez energieTEAM

Compte tenu de la situation sanitaire que nous traversons, la santé et la sécurité de nos collaborateurs, de nos clients et de nos partenaires sont nos priorités.

Pour cela, nous nous organisons pour maintenir à nouveau notre activité dans les meilleures conditions. Toutes nos agences de Candé (49), Saint-Sébastien-sur-Loire (44), Amiens (80), Oust-Marest (80) et Reims (51) restent ouvertes.
Nous poursuivons le développement de nos projets en concertation avec les services de l'Etat, les bureaux d'études et les élus. Les nouveaux chantiers et ceux en cours iront à leur terme. Enfin, nous assurons l'exploitation de l'intégralité de nos parcs éoliens.

Quelles que soient leurs missions, nos collaborateurs sont équipés pour intervenir en sécurité, tout en respectant scrupuleusement les normes sanitaires et les préconisations gouvernementales.
Nous restons joignables par téléphone (02 41 61 23 36) ainsi que par e-mail à l'adresse suivante : contact@energieteam.fr

Prenez soin de vous.

Les éoliennes peuvent bien attendre que les oiseaux s'envolent...

Savez-vous que la plupart des chantiers éoliens sont à l'arrêt de mars à juillet pour ne pas perturber la nidification des oiseaux ?

Selon la réglementation « *Le calendrier de chantier est calé sur les contraintes écologiques locales et adapté en permanence sur les conseils d'un écologue. Ainsi, les travaux de terrassement des éoliennes et des nouveaux chemins doivent avoir lieu en dehors de la période de nidification, pour ne pas perturber la population aviaire* ».

Sur le chantier du parc éolien de la Hotte sur les communes de Fraillicourt, Rocquigny, Rubigny et Vaux-les-Rubigny dans les Ardennes, deux nids se sont installés pendant cet intermède du chantier.

Pendant les différents passages de l'écologue, ce dernier a repéré, dès le mois de mai, le nid d'une bergeronnette printanière installé en bordure de la plateforme de l'éolienne E7 (cf. photo ci-dessous)

Un grillage a été posé autour du nid pour l'isoler et éviter que ses occupants soient dérangés par d'éventuels promeneurs.

Lors d'un nouveau passage de l'écologue en juin, ce dernier a observé les oisillons qui avaient éclos. Pour ne pas perturber les Bergeronnettes printanières, le coulage du béton a pu se faire dès qu'elles se sont envolées.

Ce fut également le cas sur la plateforme de l'éolienne E6 où un nid de moineaux s'est caché entre les grillages de la fondation, en son sommet (cf photo ci-dessus). Le coulage a dû attendre que les jeunes moineaux aient quitté le nid, décalant de quinze jours le chantier.

Car la préservation des espèces aviaires est importante chez energieTEAM, au-delà de la réglementation.

Mais où peut-on croiser le LIDAR d'energieTEAM ?

Vous avez déjà dû apercevoir dans nos campagnes une grande antenne installée au milieu d'un champ, il s'agit d'un mât de mesure de vent qui est parfois accompagné d'un LIDAR, un instrument que nous utilisons pour connaître les caractéristiques du vent...

Le LIDAR (LIght Detection And Ranging) est un outil qui mesure et détermine le profil du vent à différentes hauteurs au moyen d'un faisceau laser.

Autonome en énergie grâce à ses panneaux solaires, batteries et pile à combustible, il effectue des mesures sur 12 hauteurs entre 40 et 200 mètres.

Installé pendant trois mois dans l'ouest de la France, il changera prochainement de département pour collecter des données sur le profil du vent dans une nouvelle zone de prospection. Ce qui nous permettra d'optimiser la production d'un futur projet éolien.

Si vous croisez cette antenne, vous saurez désormais quelle est son utilité.

Une enquête publique en remplace une autre

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Pendant cette période particulière, la concertation et la consultation du public doivent se poursuivre. Ainsi, une enquête publique vient de s'achever dans l'Oise pour le parc éolien de Rollot, Le Frestoy-Vaux et Mortemer, une autre est en cours à Droisy, dans l'Eure. Cette enquête publique a débuté le 12 novembre et s'achèvera le 12 décembre 2020 à 12 heures. Tous les riverains sont invités à venir consigner sur un livret d'enquête leurs remarques sur ce projet de 5 éoliennes.

A l'expiration de l'enquête, le registre sera transmis au commissaire-enquêteur qui rédigera, dans un délai d'un mois, des conclusions motivées ainsi qu'un avis sur le projet qui pourront être consultés sur le site internet de la préfecture de l'Eure.
Quelques mois plus tard, le dossier passera en commission départementale des sites et le préfet de l'Eure fera connaître sa décision sur le projet.
Si elle est favorable, le parc éolien pourra être construit avec le concours des entreprises du territoire.

Puis, lorsque le parc sera en activité, la commune bénéficiera des taxes reversées par le propriétaire du parc soit 28 000 € par an (en complément des 70 000 € à la communauté de communes et 30 000 € au département) qui permettront de financer les projets de développement de la commune et ainsi en compléter son attractivité.

Baissez les lumières !

Dans le cadre de l'acceptabilité de nos projets par les élus et les habitants, nous travaillons à mieux intégrer l'éolien dans les territoires en réduisant son impact sonore et en favorisant la biodiversité. Mais il est un sujet que nous n'avons pas encore résolu et qui mobilise beaucoup de notre énergie, c'est la réduction de l'impact nocturne dans nos campagnes.

Alors que d'autres pays européens ont réduit la luminosité, la réglementation française (arrêté du 13 novembre 2009) oblige les maîtres d'ouvrages à équiper les éoliennes de feux à éclats blancs le jour, dont l'intensité lumineuse s'élève à 20 000 candelas (cd) et à 2000 cd rouges clignotantes la nuit. Pour les éoliennes dépassant 150 m de hauteur totale, le balisage est complété par des feux rouges fixes de 32 cd installés à intervalles réguliers sur le mât.

Plusieurs pistes sont à l'étude pour réduire cet impact visuel dont le « darksky », une solution qui consisterait à allumer les éoliennes seulement à l'approche d'un avion.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons en lien étroit avec France Energie Eolienne, notre syndicat, pour promouvoir cette solution et proposer au Gouvernement d'étudier cette opportunité ou une autre que nous pourrions expérimenter avant d'en équiper nos parcs...
Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ce chantier.

EnergieTEAM à la pointe de l'ingénierie

Savez-vous qu'une éolienne produit de l'électricité 95% de son temps. Et n'allez pas dire le contraire à un ingénieur qui exploite les parcs chez energieTEAM.

« *Pour optimiser notre production électrique, nous utilisons plusieurs outils parmi lesquels le logiciel BAX Energy, du leader de la supervision* », selon le service ingénierie.

« *BAX Energy est un logiciel qui permet de remonter en temps réel toutes les données relatives à nos parcs : l'absence de vent ou le taux de charge des machines* », poursui le service ingénierie. « *Il nous fournit une information instantanée et automatisée. Il nous avertit dès qu'il y a un problème ou une intervention en cours sur l'une de nos 440 machines que nous pouvons arrêter à distance, si besoin. Enfin, il fournit aussi des rapports de production hebdomadaires ou mensuels.*»

Au-delà de la collecte brute des données, un pôle d'experts composé de quatre personnes travaille à partir du logiciel BAX pour développer de nouvelles fonctions notamment pour analyser les datas afin d'optimiser notre production à travers l'analyse des performances et l'analyse prédictive (études des tendances futurs : évenements, dysfonctionnements...).

Au quotidien, ce logiciel facilite le travail de la conduite, le service d'astreinte d'exploitation qui veille sur nos éoliennes 24h sur 24h et 7 jours sur 7. Grâce au contrôle continu et automatisé, BAX surpasse le contrôle humain. Il nous permet également d'automatiser les nouvelles normes et obligations ICPE en vigueur. Enfin, grâce à ce logiciel, nos clients sont assurés que nous optimisons la production de leurs parcs.

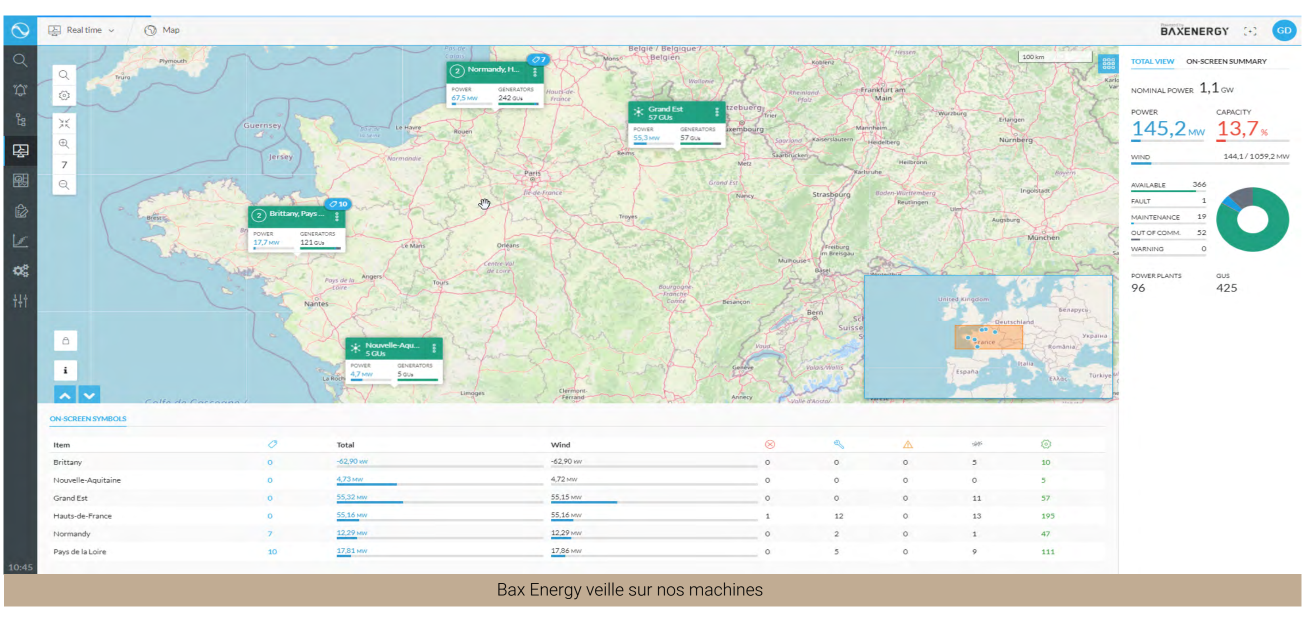

Bax Energy veille sur nos machines

5 agences | 75 salariés | 440 éoliennes installées | 100 parcs éoliens en exploitation | 1087 MégaWatt de capacité

Depuis 2002, energieTEAM développe, construit et exploite des parcs éoliens en France. Avec 100 parcs en exploitation, 440 éoliennes et 1087 MW de puissance installée, nous sommes le 3ème exploitant éolien français. La société travaille sur une cinquantaine de projets en développement et compte aujourd'hui 75 salariés. EnergieTEAM est l'interlocuteur unique des élus et des habitants de ses parcs pendant toute leur durée de vie.

energie TEAM
communication@energieteam.fr
www.energieteam.fr

Se désinscrire